Image not found or type unknown

Probleme de fonction sur fiche de paie

Par **Franck76**, le **22/04/2016** à **21:32**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
J ai signe un ccd chez un e.leclerc comme chauffeur receptionniste au niveau 3.
Le souci se pose sur ma fiche de paie qui est mentionné receptionniste uniquement au niveau 2 hors je conduit un 44t en plus comme mon contrat le dit
Est-il légal de faire ceci ou bien ma fiche de paie doit correspondre à mon contrat?

Par **morobar**, le **23/04/2016** à **07:50**

Bonjour,
Ce n'st pas une question de légalité, mais de conformité.
Vous devez signaler la non concordance du contrat de travail et du bulletin de alaire.
Cela peut avoir une influence sur le salaire de base.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés